



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

LIMOGES le 24 novembre 2017

Déclaration du Conseil Délibératif National de la FSU Territoriale

Motion

PROTECTION DE L'ENFANCE

En France, plus de 3 millions d'enfants, soit un sur cinq, vivent sous le seuil de pauvreté, 30000 sont sans domicile, 9 000 habitent des bidonvilles, beaucoup sont en besoin de lieux d'accueil et de prises en charge spécifiques, éducatives ou thérapeutiques.

Depuis plusieurs années nous constatons une dégradation, voire un abandon de la prise en charge des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance.

La FSU Territoriale dénonce le manque crucial de places d'accueil pour protéger les enfants confiés aux Départements dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance et de moyens pour assurer les mesures d'action éducative à domicile.

A Limoges, par exemple, depuis plus de deux ans le collectif « Adopte un jeune.com » se bat aux côtés des jeunes majeurs pour lesquels le Département refuse les prises en charge à partir de 18 ans s'ils n'étaient pas dans le dispositif depuis au moins 3 ans. A cela s'ajoute la situation des mineurs isolés étrangers. L'État et nombre de collectivités territoriales se dérobent à leur devoir d'aide et de protection. Ces jeunes doivent être protégé .e.s, quelle que soit l'évaluation à posteriori de leur âge, et pouvoir bénéficier au plus vite d'un accompagnement éducatif.

Depuis le 22 novembre, à Marseille, à l'initiative d'associations et avec le soutien notamment de la FSU Territoriale des Bouches-du-Rhône, 60 Mineurs Isolés Etrangers occupent une église du Vieux-Port pour alerter le Département et demander l'ouverture de places d'accueil et leur prise en charge éducative

Cette action s'inscrit dans un contexte national et démontre la nécessité d'un plan d'urgence augmentant significativement les capacités d'accueil pour tous les mineur.e.s et jeunes majeurs en danger

La FSU Territoriale est aux côtés des enfants et des jeunes, des professionnels et des associations pour revendiquer des moyens et une véritable politique de protection de l'enfance ambitieuse et à la hauteur des enjeux.